



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Les acteurs de l'économie informelle dans l'arène politique: l'utilisation stratégique de l'espace politique par les taxis-motos au Bénin

Assouma, K.

Citation

Assouma, K. (2022, September 13). *Les acteurs de l'économie informelle dans l'arène politique: l'utilisation stratégique de l'espace politique par les taxis-motos au Bénin*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/3458723>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/3458723>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

CONCLUSION GÉNÉRALE

La présente thèse est une contribution au débat général sur les dynamiques politiques des acteurs de l'économie informelle dans les pays du tiers monde. Le but visé par cette recherche est de rendre intelligible les implications des relations étroites et complexes entre le champ politique et le milieu du travail informel sur les conditions de travail et de vie des travailleurs informels, à partir du monde des taxis-motos « *zémidjan* » au Bénin. Dans les chapitres précédents, il a été subséquentement exploré diverses pistes pour expliquer pourquoi on assiste à une perception de non amélioration de leurs conditions par les *zémidjan* au Bénin en dépit de leurs relations étroites avec les acteurs politiques par le biais du rôle d'intermédiaire des leaders d'organisation de la corporation.

Cette question de recherche a été abordée en adoptant une approche historisante qui a mis l'accent sur l'*agency* des acteurs. Le *Popular Agency* de Lindell (2010b) a constitué le socle théorique de l'analyse. Les apports socio-historique et biographique associés à une démarche appropriée ont contribué respectivement à mieux cerner les manifestations contemporaines observées à la lumière de l'histoire sociale de la corporation et à montrer « comment des parcours individuels éclairent en étant reliés à des processus socio-historiques et comment, inversement, ces processus peuvent se comprendre à partir de l'analyse de leurs traductions individuelles » (Dubar et Nicourd, 2017 : 4). L'approche s'est avérée extrêmement utile pour parvenir à une compréhension des processus en cours qui, ensemble, participent à répondre à la question, tel qu'il suit :

Repenser l'informalité chez les *zémidjan* : des arguments contre des idées reçues sur l'informel

En abordant la recherche par l'exploration de la genèse du taxi-moto pour éclairer le processus de son passage d'une activité individuelle, à ses débuts, au corporatisme contemporain observé, les résultats ont ressorti sa profondeur historique. Ces racines historiques remontent à une pratique sociale propre à des sociétés traditionnelles du sud-est du Bénin. Cette évidence empirique vient contredire le point de vue répandu dans la littérature que les activités informelles sont des activités spontanées nées en période de crise pour gérer la conjoncture (voir par exemple Gourmelen & Le Roux, 2011 ; Lautier, 2004 ; Touré, 1985). Cette genèse du *zémidjan* qui est antérieure au contexte de la crise socio-économique ayant favorisé son expansion apporte la preuve que cette position théorique n'est pas valable pour toutes les activités catégorisées dans l'économie informelle.

L'analyse du processus d'émergence du *zémidjan* à travers ses mutations temporelles a mis en exergue sa professionnalisation, suivant la conception théorique de la sociologie des professions (Dubar & al., 2015 ; Demazière, 2009). Son établissement en une profession à part entière au Bénin a été la résultante d'une transformation lente et profonde induite par une contribution plurielle. Les conducteurs de *zémidjan* ont, eux-mêmes, joué un rôle primordial qui se reflète dans la structuration de la corporation par le bas. L'importance de cette contribution est qu'elle a été déterminante à la reconnaissance administrative de la corporation. Celle-ci a été implicite, dans un premier temps, au niveau local à travers la responsabilisation des organisations pour régir l'activité dans la quasi-totalité des villes, sauf à Cotonou, avant de devenir formelle à partir de la décision gouvernementale de 1992. Les résultats de terrain ont montré que, dans l'ensemble des quatre villes de la recherche, la structuration de la corporation est partie des initiatives internes de création d'espaces identitaires, notamment les parcs de *zémidjan*. Ceux-ci ont servi de creusets de fertilisation à la multiplication des espaces de socialisation professionnelle qui ont favorisé le développement de l'esprit de corporatisme contemporain dominant dans ce monde social. Les organisations primaires autour de ces parcs et des autres espaces de socialisation ont facilité l'institutionnalisation de la corporation, toujours sur l'initiative des acteurs. Ce résultat clé est à l'antipode de celui de Marchais (2009 : 61- 62) qui a évoqué dans son article la structuration de la corporation des *zémidjan* par le haut en avançant l'argument de l'antériorité de la décision de régulation de l'activité par les autorités locales de Cotonou aux premières manifestations d'organisation au sein de la corporation.

Deux différences fondamentales liées à la démarche de son travail avec celle de cette recherche expliquent cette divergence des résultats. Premièrement, l'approche historisante utilisée dans ce travail a fourni des détails historiques beaucoup plus antérieurs qui ont fait la différence avec l'analyse de Gauthier Marchais construite sur la base historique des événements de régulation intervenus en 1992 et 1993 à Cotonou. La manifestation de la vie associative à Cotonou avec la création de l'UCOTAC en 1993 n'est ni la première manifestation d'une organisation interne à la corporation dans la région de Cotonou, ni le début des initiatives internes de structuration de la corporation. La première manifestation publique de la vie organisationnelle des *zémidjan*, telle qu'elle a été attestée par diverses sources (écrites et orales), est apparue à Abomey-Calavi dans la banlieue de Cotonou par la création de l'UNACOTAMO, dans sa forme initiale, en 1985. Celle-ci est intervenue à la suite de conflits de résistance des *zémidjan* au mode de collecte des taxes sur l'activité par les représentants de l'État. Les initiatives de l'État à cette période, bien avant 1992, étaient de taxer et non de réguler l'activité dans toutes les villes où

elle avait un minimum d'existence dont Cotonou. De plus, dans les autres villes, la création de l'ACVR/Z à Parakou en 1990, l'officialisation à Natitingou en 1991 de l'AN constituée sans formalité administrative depuis 1989 et la création à Kandi du SYNCOTAMOB en 1992, en n'occultant surtout pas les interconnexions de la corporation entre les villes, confortent les évidences de l'existence d'une structuration interne préalable aux initiatives de régulation de l'État. Les triangulations de ces évidences apportent assez de preuves pour réfuter la thèse de structuration de la corporation par le haut de Marchais (2009). On peut ajouter un dernier argument à cette démonstration en faisant observer que la célérité avec laquelle s'est constituée l'Union des Conducteurs de Taxi-moto de Cotonou (UCOTAC) en 1993, que l'auteur a soulignée comme ayant été parallèle à la décision pour étayer sa conclusion de structuration par le haut, n'est pas le fait du hasard. Elle a été facilitée par les organisations primaires existantes autour des espaces de socialisation des *zémidjan*. Le second aspect fondamental de différence entre les démarches est la limitation du champ de recherche de Marchais à la ville de Cotonou. En effet, Cotonou est difficilement dissociable de sa banlieue pour l'analyse des faits sociaux particulièrement en ce qui concerne les questions de mobilité. Un aperçu plus large sur la commune d'Abomey-Calavi, qui constitue la cité dortoir de Cotonou et avec laquelle elle fait une conurbation, aurait permis à l'auteur de cerner un peu plus en profondeur l'historicité de la structuration du monde des taxis-motos pour entrevoir comment cela a émergé par le bas.

En revenant aux actions dont les effets ont concouru à la professionnalisation, elles sont issues également de l'environnement extérieur à la corporation. L'action publique au profit de la corporation provenant d'acteurs non étatiques et étatiques a révélé les potentialités du *zémidjan* dans la mobilisation sociale et a enclenché son établissement en une force sociale. En effet, à la faveur du changement du mode d'intervention de l'aide au développement plus orientée sur l'appui direct que l'appui budgétaire aux États, à partir des années 1980, les agences de coopération au développement et leurs structures d'appui technique pour la mise en œuvre des interventions, dans le rôle de « courtiers en développement » (Bierschenk, Chauveau, & Olivier de Sardan, 2000), ont multiplié les projets de développement qui ont renforcé les initiatives internes de solidarité et d'entraide au sein de la corporation. Ces opportunités, saisies par les *zémidjan*, ont été majoritairement orientées vers le renforcement institutionnel des organisations et pour constituer une alternative aux déficits de protection sociale. Elles ont participé, à la fois, à faire évoluer le statut social du *zémidjan* et à renforcer les conditions pour en faire une véritable occupation professionnelle. La révélation du potentiel de la corporation dans la mobilisation sociale qui en est issue a ouvert une nouvelle ère de sollicitation de sa

position stratégique au plan social.

Du côté des acteurs étatiques, les services techniques de l'État ont également joué une partition dans le rôle d'intermédiaire de la mise en œuvre des projets de développement. Cependant, la contribution la plus distinguée a été les facilités faites par les collectivités locales aux organisations de *zémidjan* pour coproduire le service de transport public. Cela a été affirmé par la décision de régulation prise en 1992 qui a été un acte de reconnaissance administrative formelle de la corporation par l'État central. En dépit de la divergence de vision des régimes des différents présidents qui se sont succédés sur la politique de l'État vis-à-vis de la corporation, les réactions d'adoption, d'acceptation, de résistance ou d'opposition dont ont fait l'objet les décisions gouvernementales de la part des *zémidjan* ont participé, de manière planifiée ou non, à la professionnalisation.

Cette contribution de l'État atteste l'existence de relations structurelles et complexes entre le *zémidjan*, depuis sa généralisation dans le tissu urbain béninois, et l'État à ses différents niveaux : local, déconcentré et central. Ce résultat renvoie à un autre point important de discussion dans le débat scientifique sur les rapports entre l'État et les acteurs de l'économie informelle, tel qu'il a été mentionné dans la revue de littérature. Il positionne, à bon droit, cette thèse à l'opposé du courant théorique qui a soutenu pendant longtemps l'absence de relations entre l'État et les acteurs de l'informel⁹⁶. Les données empiriques présentées tout au long de l'analyse montrent à suffisance les limites de ces analyses qui confinent l'ensemble des initiatives individuelles des travailleurs informels dans des stratégies d'évitement de l'État ou de contournement de la réglementation dans le but, pour certaines analyses qui sont allées plus loin, d'éviter de payer les taxes. En s'inscrivant dans le courant des travaux qui ont mis en lumière l'existence de relations entre les travailleurs de l'économie informelle et l'État, ce travail apporte un peu plus d'éclairage en démontrant l'utilité de telles relations pour les acteurs informels afin d'influencer les décisions politiques. Dans cette optique, l'aboutissement des initiatives collectives en constitution d'organisations dans toutes les villes de la recherche a été dans le but d'entrer en contact avec les représentants de l'État et de développer leurs capacités d'actions. Ce contact leur a permis de créer des espaces formels d'interaction avec les autorités politico-administratives par le biais desquels ils luttent pour défendre leur activité de survie et engranger des acquis favorables à l'amélioration de ses conditions d'exercice. Cette utilité a

⁹⁶ Pour un aperçu sur les tenants de ce courant, voir Lindell, 2010a ; Meagher, 2010.

constitué le fondement des relations de la corporation avec le champ politique.

Au regard de ces premiers résultats, la recherche a fourni de la matière à réflexion pour repenser l'attribut « informel » aux activités catégorisées dans l'économie informelle. En partant du monde des *zémidjan*, le problème se pose en termes d'une adaptation inappropriée de la caractérisation normative d'un travail informel par l'OIT en tenant compte des réalités de son contexte d'exercice. Bien que les principes de professionnalisation soient établis et que l'utilité sociale du *zémidjan* soit prouvée par ses nombreux usages, la prégnance de la définition multicritère de l'OIT sur le cadre légal de reconnaissance formelle d'un travail continue de maintenir au plan normatif la profession du *zémidjan* dans l'informel. En effet, le premier régime de formalisation d'une activité et d'un travail au Bénin est celui du secteur privé qui commence par une reconnaissance administrative⁹⁷, passe par la régularisation vis-à-vis du fisc et s'achève à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) par l'inscription à un régime de sécurité sociale. À l'application, il a été observé que ces critères ne sont pas aisément applicables aux acteurs de l'économie informelle. Pour limiter le caractère inopérant de la loi initiale, il a été créé depuis 1999 un autre régime plus souple à ces acteurs. Il s'agit de la formalisation par la Caisse Mutuelle de Prévoyance Sociale (CMPS) dont les dispositions sont focalisées sur la protection sociale. Pour souscrire à ce régime, le travailleur informel fait une déclaration de revenus moyen mensuel supérieur ou égal au SMIG sur la base duquel se calcule les cotisations mensuelles qu'il doit reverser. En contrepartie, il bénéficie d'une couverture sanitaire durant sa vie active en plus d'une pension de retraite au prorata de ses cotisations durant sa retraite. Malgré la flexibilité de ce dernier, il a été observé une très faible souscription des travailleurs informels.

L'analyse de l'application des critères de ces deux régimes relativement au *zémidjan* révèle des paradoxes qui nécessitent de sortir des schèmes classiques définis par l'État pour apprécier à juste titre son caractère formel ou non. En fait, les critères de reconnaissance administrative et de régularité vis-à-vis du fisc du régime de la CNSS, jugés non applicables, disposent tous d'alternative formelle au niveau des administrations locales qui constituent le point de rencontre de l'État avec la corporation. Certes, aucun des trois types de reconnaissance administrative valide dans le régime de la CNSS n'est présent dans les pratiques des *zémidjan*. Toutefois, ceux-ci sont fortement portés vers l'immatriculation, organisée au niveau des administrations locales,

⁹⁷ Les conditions de reconnaissance administrative reconnues dans ce cadre sont l'immatriculation au registre de commerce, l'immatriculation à l'INSAE (numéro INSAE) et l'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (numéro IFU).

à laquelle ils sont assujettis par les décisions de régulation prises par l'État qui leur confèrent tout autant une reconnaissance administrative. Pour ce qui est de la régularité par rapport au fisc, à prouver par une attestation des services fiscaux, sa non applicabilité aux *zémidjan* est liée au fait que les mêmes dispositions de régulation ont prévu le paiement des impôts (le droit taxi) et autres taxes municipales directement auprès des administrations locales de leur localité d'exercice⁹⁸.

Le critère commun aux deux régimes, qu'on reproche fondamentalement aux conducteurs de taxi-moto de ne pas remplir, est celui de la sécurité sociale. Or, en marge des cadres légaux mis en place par l'État pour la sécurité sociale (la CMPS et de la CNSS), les *zémidjan* ont développé des pratiques de reconversion professionnelle à la fin de leur carrière dans des activités qui leur procurent des revenus assimilables à la pension de retraite, tel qu'il a été démontré. De même, ils ne sont pas réticents à s'engager dans des mécanismes de couverture sanitaire comme laisse croire leur manque d'engouement à adhérer à la CMPS. Ils ont été nombreux à souscrire au RAMU avant son interruption et un grand nombre parmi eux utilise les mutuelles de santé pour répondre à leurs besoins sanitaires. Leur justification au sujet de cette faible adhésion à la CMPS est liée, d'une part, à la non satisfaction par rapport à l'effectivité de la prise en charge sanitaire et, d'autre part, par la faible couverture du service sur l'ensemble du territoire national.

Un autre groupe cible de travailleurs informels sur lequel notre programme de recherche a investigué, les commerçants du marché Dantokpa, a donné des justifications analogues. Pour ces commerçants bénéficiant d'une proximité géographique des services de la CMPS, le faible enthousiasme au régime proposé se justifie par l'existence de pratiques propres à leur monde professionnel qui consiste à investir dans le foncier et l'immobilier sous forme de thésaurisation sur le moyen et le long termes pour vivre de leur rente à la fin de leur vie active et en user pour couvrir leurs besoins sanitaires et ceux de leurs ménages. Il est important de rappeler que le commerce au marché Dantokpa constitue pour la majorité des acteurs des entreprises familiales, dont les gestionnaires d'aujourd'hui ont été des héritiers de ceux qui avaient connu la crise économique des années 1970-1980 (Assouma, 2017). Les pratiques dont il s'agit sont le produit d'un héritage culturel. Elles ont été développées à la suite des pertes de capital des commerçants

⁹⁸ L'arrêté interministériel 2006 N° 012/ MTPT/MISD/DC/SG/CTTT/DGTT/SPC/SER portant réglementation de l'exploitation des motos affectées au transport public de passagers (taxis-motos), est la version révisée des dispositions en vigueur qui précisent ces conditions.

causées par les faillites des banques commerciales lors de cette crise et sont ancrées dans les habitudes de gestion héritées par la nouvelle génération de commerçants.

Pour autant qu'on peut conclure à partir de l'analyse des cas de ces deux groupes de travailleurs informels, l'existence de ces divers mécanismes sociaux plus adaptés aux aspirations des acteurs informels, dans une relative indifférence du cadre réglementaire, est une non intégration des réponses endogènes dans l'adaptation des orientations des institutions internationales aux réalités locales en restant trop collées aux formats classiques édités par les politiques top-down. Cela explique le sentiment que ces acteurs ont de remplir toutes les conditions nécessaires d'un travailleur formel et que c'est plutôt les conditions non appropriées mises en place par l'État qui maintiennent l'idée qu'ils sont informels. Les politiques publiques de formalisation proposées par l'État au Bénin ne sont pas suffisamment spécifiques et appropriées pour rendre compte de la situation réelle de tous les travailleurs catégorisés dans l'informel. Les *zémidjan*, tout comme les commerçants du marché Dantokpa et sans doute d'autres catégories de travailleurs dans l'économie informelle que nos travaux n'ont pas couvertes, développent des alternatives qui remplissent l'esprit des critères de formalisation prévus qui ne sont pas pris en compte par le cadre normatif. Cela est en soi une posture de l'État qui impose aux acteurs économiques informels un statut juridique précaire à l'image de ce qui a été relevé par Meagher (2010 : 47) chez les producteurs informels de Aba au Nigéria.

La contribution générale qui résulte de cette approche *agency* et historisante est la nécessité autant pour les législateurs, les décideurs politiques que pour les scientifiques de penser différemment l'informalité des *zémidjan*, de manière spécifique, et requestionner les idées reçues sur la catégorisation des acteurs de l'économie informelle, d'une manière générale. L'informel n'est pas statique. Il est constamment en évolution en relation avec le contexte pouvant entraîner des changements internes aussi profonds que la professionnalisation d'une activité. L'informel n'est pas non plus le désordre marginal. Il a ses logiques et mécanismes de fonctionnement avec des acteurs qui agissent de façon rationnelle et adaptée. Enfin, l'informel n'est pas isolé de l'Etat. Ses liens complexes avec l'Etat servent de méandres avec le champ politique dans la construction de réseaux avec d'autres acteurs stratégiques pour atteindre le but d'un développement inclusif à leur profit.

De la recherche de la rencontre avec l'État pour l'amélioration de leurs conditions à la connexion avec le champ politique

En analysant les relations des acteurs informels avec l'État, Kate Meagher (2010) a montré la dépendance du caractère politique des organisations dans l'économie informelle aux contextes socio-historique-politiques dans lesquels ils opèrent. En concordance avec ce point de vue, l'évolution de la nature des relations structurelles des *zémidjan* avec l'État de même que le caractère politique de leurs organisations a été sous l'influence des contextes politiques national et local. Le développement de cette thèse, a montré que durant le régime militaire révolutionnaire de parti unique ayant précédé la démocratie la vie associative des *zémidjan* a été inactive du point de vue corporatiste. Cette période ne se prêtait pas à une quelconque manifestation de *voice* des travailleurs soient-ils formels ou informels au-delà des cadres corporatistes mis en place par le régime. Vers la fin du régime la crise socio-économique qui est survenue a légèrement modifié la posture des représentants de l'Etat dans leurs interactions avec les opérateurs de taxi-moto. Bien que ce changement dans le contexte ait réuni, à la fin des années 1980, les conditions de maturation de la dynamique organisationnelle embryonnaire interne et l'éclosion de la vie associative, la capacité d'actions des organisations pionnières reflète un engagement politique limité. La période démocratique qui a suivi a été, à l'inverse, un environnement favorable à l'émancipation des activités informelles et un catalyseur des initiatives collectives de rapprochement des pouvoirs locaux pour l'institutionnalisation de la corporation dans la plupart des villes. Cette intensification des relations au niveau local, renforcée par les décisions de régulation prises par l'État central, a été libératrice de l'engagement politique des *zémidjan* dans la lutte pour l'amélioration de leurs conditions. La démocratie a entraîné une dynamisation de la vie organisationnelle portée vers le corporatisme à l'image de ce qui a été relevé par Prag (2010 :80) au marché Dantokpa et de manière plus large dans d'autres secteurs d'activités de l'économie informelle (Assouma, 2018). L'avènement de la décentralisation une décennie après a offert de nouvelles possibilités d'expression politique à travers la participation des acteurs au jeu politique local. L'impact de la décentralisation sur la corporation des *zémidjan* répond à la même logique que celle ressortie par Kaag (2001) et Blundo (1998) dans l'analyse de la décentralisation en milieu rural au Sénégal. L'irruption de la politique au niveau local qui enclenche des dynamiques sociales et politiques entraînant des clivages profonds au niveau des organisations sociales a affecté le milieu des taxis-motos en faisant de la décentralisation un catalyseur de l'entrée dans l'arène politique. Le caractère excessif de cet engagement politique l'a exacerbé en une « partisannerie ». La localisation des luttes politiques a ainsi créé un nouveau type

d'organisation en relations structurelles avec des acteurs politiques et agissant comme des organes satellites de partis politiques.

Certes, l'institutionnalisation de la corporation, qui a engendré des organisations et des leaders comme porte-voix, avait pour but de répondre à leur besoin d'entrer en relation avec les représentants de l'État, afin de mieux tirer profit des possibilités partagées par la démocratisation. Mais, cette ambition a rencontré celle des acteurs politiques, qui sont les potentiels décideurs politiques dans le processus de désignation par voie électorale des gouvernants, et qui cherchent à accroître leur potentiel électoral par extension de leurs réseaux de partenaires à des fins partisanses. Le mariage de ces ambitions a étendu les relations avec les représentants de l'État vers des relations partisanses qui en ont constitué le ciment. En somme, malgré l'influence variable des contextes politiques au fil du temps, il s'est développé une relation structurelle avec l'État et le champ politique ; même s'il faut noter qu'en cela, on assiste quand-même à une diversité qu'on pourrait prendre comme le résultat de l'*agency* des uns et des autres.

Corrélation entre le niveau de développement des centres urbains et le lien partisan au sein de la corporation

La décentralisation a densifié la connexion du monde des *zémidjan* au champ politique dans toutes les villes. Cependant la dynamique observée est variable d'un centre urbain à l'autre.

Pour ce qu'il en est des quatre villes de cette recherche, bien avant la décentralisation, déjà durant la première décennie du renouveau démocratique, la métropole économique et politique nationale Cotonou avait d'ores et déjà vu le clientélisme et les clivages de la politique nationale se transférer au sein de la corporation des *zémidjan*. Cette interrelation qui a pris corps timidement a connu une évolution très rapide sous l'influence des enjeux politiques nationaux. Débutée discrètement, cette cohabitation mal perçue a subtilement trouvé le moyen de se conforter dès que des voies critiques de la société civile ont évoqué le risque que la partisanerie compromette la lutte corporatiste. Ainsi, la forme d'organisation la plus convenable à l'épanouissement de telles relations a été imaginée par l'instauration de mouvements politiques dans la corporation. Si dans la forme, il s'agit d'une tentative de distinction entre les organisations corporatistes et les organisations partisanses, le discernement dans le fonds, pour ce qui concerne les acteurs mobilisés et dans la perception populaire par rapport aux acteurs sur les deux scènes, est loin d'être évident.

Les villes de Parakou puis Natitingou ont été par la suite touchées par le phénomène de

« partisanisme » au début des années 2000 qui coïncide avec l'ère de la décentralisation. Le transfert des clivages politiques nationaux dans la corporation de ces villes a transité par les luttes politiques locales émanant de la décentralisation. La corporation a été plus exposée en fonction du niveau de développement et de l'importance géo-politico-stratégique de la ville. Ce qui signifie que l'intensité du « partisanisme » est corrélée avec le niveau d'urbanisation et le statut du centre urbain. Cela explique pourquoi il est survenu plus rapidement et plus intensément successivement à Cotonou, Parakou et Natitingou et qu'on ne l'a pas entrevu sous une forme aussi aboutie à Kandi.

Deux facteurs peuvent être associés à cet état de choses. Le premier est le potentiel démographique du centre urbain qui détermine son poids électoral. Les villes à plus forte population suscitent plus d'intérêt de la part des grandes formations politiques qui s'affrontent âprement pour prendre le contrôle du vivier électoral. Les groupements professionnels dont les organisations des taxis-motos sont des partenaires stratégiques pour y parvenir. Le second facteur est lié aux potentialités économiques des villes. Plus la ville est grande, plus les ressources internes mobilisables sont diversifiées. Les communes à statut particulier⁹⁹ à l'image de Cotonou et Parakou, ont plus de privilèges, dans les réciprocitys d'intérêts des partenariats politiques, de concéder des facilités de réduction des taxes à payer ou de manquer de rigueur sur leurs collectes durant une année préélectorale (d'avant élection) ou une année électorale que les villes de Natitingou et Kandi. Mieux, il a été clairement expliqué par les différents acteurs qu'en raison des besoins de mobilisation de ressources internes pour le financement du budget de la mairie, il n'est pas envisageable que des intérêts partisans affectent négativement les recettes de la ligne budgétaire dédiée aux taxes perçues sur les *zémidjan* à Kandi. Cela a un rapport avec la faible intensité du partisanisme qui ne s'y est pas encore matérialisé. Du côté de Natitingou, la conjugaison de ces facteurs justifie que les relations partisans soient conjoncturelles et moins structurées.

Bien que les points de départ des relations avec l'État, principalement avec les pouvoirs locaux qui constituent l'interface avec les *zémidjan*, n'aient pas été de même nature, la situation contemporaine dans toutes les villes est l'implication des organisations de *zémidjan* dans la gouvernance de leur corporation sous la tutelle des mairies, par une délégation partielle ou totale du pouvoir. Chaque ville par son histoire particulière a connu des périodes de conflits et de

⁹⁹ Au cours de notre période de collecte de données de terrain, il existait deux types de commune à savoir : les communes à statut particulier jouissant d'une autonomie de gestion et les communes ordinaires.

mutations qui ont engendré des différences entre les modes de gouvernance en cours. L'évolution des rapports de pouvoir entre les acteurs de taxis-motos et les administrations locales, en lien avec les changements dans l'environnement interne (institutionnalisation, scissiparité organisationnelle, regroupement en faîtière, etc.) et externe (révolution, démocratie, décentralisation, etc.), a déterminé les types de stratégies utilisées par les différentes parties pour parvenir à ces modes de gouvernance.

Le rôle multiple du lien partisan dans ces processus permet aux gouvernants de conserver la capacité de façonner les organisations de travailleurs informels vulnérables dont les gros effectifs peuvent représenter des menaces en termes de pressions sociales si elles ne sont pas contrôlées. Il est également clair que ces organisations de travailleurs informels, détentrices de pouvoir informel, semblent conserver la capacité de s'assurer que les interventions des gouvernants ne perturbent pas leur pouvoir et assurent un minimum de garantie de survie de leur activité. Ce pouvoir des organisations est porté par les leaders dont l'analyse de la position et de l'*agency* a eu une place importante dans cette thèse.

Entrepreneurs corporatistes et utilisation de l'espace politique

La dimension analytique de cette thèse sur les leaders de *zémidjan* a été une contribution heuristique en comblant quelque peu le vide observé dans les études des élites qui ont été jusqu'ici muettes sur ceux appartenant à une corporation socialement déclassée. Le chapitre sur les leaders a apporté une compréhension sur plusieurs aspects d'une telle catégorie d'élite absente dans les réflexions théoriques en anthropologie politique de manière singulière et dans les sciences sociales de manière plus large.

À partir du rôle d'intermédiaire à eux dévolu par les mécanismes de domination subie mis en place à travers l'institutionnalisation de la corporation, ils sont les personnages centraux dans les interactions avec les autres champs sociaux. Dans le monde des *zémidjan*, l'usage de la légitimité conférée aux leaders d'organisation, d'assurer l'intermédiation pour défendre les intérêts communs, à des fins de constitution d'une position rentière a exacerbé les rivalités internes. L'affaiblissement du système économique interne que cela a généré a conduit les leaders à recourir à d'autres sources pour se pourvoir en biens redistributifs afin d'entretenir leur position de domination. Ils ont saisi dans un premier temps les opportunités de prestations de publicité et de captages de la rente des interventions de développement. Ils ont saisi, par la suite, les opportunités de partenariats avec les acteurs politiques qui constituent depuis lors l'une des principales ressources d'accès et d'entretien de la position de leader au sein de la

corporation. La dynamisation des liens entre les acteurs politiques et les *zémidjan*, depuis le retour au multipartisme à l'ère démocratique, étant entretenu par le biais de contacts et d'échanges de faveurs. L'intégration du clientélisme politique a donc son utilité pour la continuité du fonctionnement de l'institutionnalisation de la corporation. En dépit de l'accentuation de la tendance au factionnalisme que la connexion avec le champ politique a induit, des acquis probants ont été à l'actif des actions collectives de la corporation. Cependant, la diversité des relations entre les acteurs de la corporation et les représentants de l'État, ainsi que les logiques divergentes qui gouvernent le sens de ces relations, ne favorisent pas une concrétisation des aspirations profondes des conducteurs de *zémidjan*.

Il faut noter que la transition de la force sociale constituée par les *zémidjan* dans le champ politique, avec en première ligne les leaders corporatistes, a servi à un activisme politique multidimensionnel qui touche la corporation dans sa plénitude par le biais d'une variété de partenariat politique. L'envergure de l'activisme, les enjeux autour, voire son utilité du point de vue à la fois institutionnel et social, incite à conclure qu'il représente « un mal nécessaire » pour la corporation. La connotation à la fois négative et positive qui ressort de cette conclusion est liée aux effets souvent contradictoires des partenariats politiques qui sous-tendent l'activisme politique sur les luttes corporatistes. À ce propos, dans les quatre villes la recherche, les autorités locales, auxquelles il faut ajouter à Cotonou la première autorité politico-administrative du pays, le Président de la République, de manière fluctuante en fonction des régimes au pouvoir, ont représenté des partenaires stratégiques qui ont facilité les principaux acquis de la corporation. Cependant, les partenariats avec ces mêmes acteurs se sont révélés comme l'un des principaux points de faiblesses à l'optimisation des principaux résultats produits par les actions collectives à grand impact. Il en est de même pour la source importante de biens redistributifs que l'activisme politique constitue pour les acteurs pendant que sa pratique trop prononcée a engendré une culture défavorable à la mobilisation des membres pour les manifestations corporatistes de défense des aspirations profondes de la corporation.

La très forte implication dans l'activisme politique et le parisianisme incarné par les leaders véhiculent l'image d'un clientélisme généralisé dans le monde des *zémidjan*. Alors qu'ici, le clientélisme fonctionne à la fois comme un concept explicatif et comme une étiquette normative et morale (Combes & Vommaro, 2012). Il est une étiquette normative pour ce qui est relatif à la participation de la corporation aux manifestations à caractère partisan et explicatif des échanges autour des partenariats entre leaders et acteurs politiques. L'évidence qui ressort de ces résultats est qu'on est loin d'une relation de clientélisme politique systémique.

L'analyse des processus historiques a relevé un certain nombre de constats qui ont façonné l'image des leaders qui tirent profit de l'engagement politique de la corporation au détriment des intérêts communs. Ceux-ci ont conduit à la construction du concept d'entrepreneur corporatiste. Dans les faits, la position d'intermédiaire des leaders pour le captage des opportunités en vue d'atteindre les buts communs a progressivement muté en une position d'accumulation personnelle de ressources. Aussi, la reconversion de capitaux entre les champs politiques et corporatistes est-elle utilisée dans les projets d'ascension politique ou corporatiste ainsi que pour la reconversion professionnelle des leaders. En dehors des capitaux immatériels, des mécanismes de ponction sur les transactions financières au sein des organisations leurs servent d'accumulation de capital financier. En dehors de la mobilisation de diverses ressources pour l'ascension à la position et son entretien, le caractère rentier qu'elle revêt désormais vient parachever sa posture d'entrepreneur.

Principale fondement de la perception de non satisfaction des acteurs par rapport à l'utilisation stratégique de l'espace politique

Les éléments élaborés ci-dessus mènent à une réponse à la question du départ qui cherche à expliquer la perception d'une non amélioration des conditions de travail et de vie par les acteurs de la corporation de *zémidjan* en dépit de l'utilisation stratégique de l'espace politique par le truchement des leaders d'organisation.

D'abord, retournons aux hypothèses ayant servi de lignes directrices à la conduite de la recherche. La première hypothèse a postulé que l'équilibre des rapports de pouvoir entre les leaders d'organisations de taxis-motos et les autres acteurs stratégiques dans la prise de décisions sont en défaveur des leaders et limitent leur capacité à influencer les décisions pour concrétiser les aspirations communes aux acteurs de leur corporation. Par rapport à cette hypothèse, les résultats sur la capacité réelle d'influence des leaders dans les instances de prise de décisions suggèrent que, malgré leurs efforts d'accès à certaines instances, leur importance en nombre est très limitée. Cependant, ils ont fait preuve d'une réelle capacité d'influence sur les décisions qui sont prises en exploitant la variété des acteurs de l'environnement externe dans ces espaces par la mobilisation de réseaux d'alliances stratégiques. Cela leur permet de compenser significativement le déséquilibre des rapports de pouvoir. Les acquis engrangés avec des changements significatifs pour la corporation en sont des résultats probants. Toutefois, il faut noter que les stratégies, qui ont touché tous les niveaux de décisions étatiques, n'ont pas su saisir de manière efficace les opportunités pour concrétiser la principale aspiration commune de la corporation. L'éclairage apporté sur les résultats de l'action du leader a montré qu'ils ont

été au profit de la corporation par rapport aux questions soulevées dans les cadres de décision portant sur l'amélioration des conditions d'exercice du *zémidjan*. Par contre, la position d'intermédiaire a permis aux leaders de leur côté d'améliorer leurs conditions en concrétisant l'aspiration de reconversion professionnelle à leur propre profit.

La seconde hypothèse a postulé que les questions centrales aux actions collectives de la corporation des taxis-motos n'émanent pas d'un processus d'élaboration qui s'inscrit dans une démarche participative effective au sein des organisations pouvant les insérer dans une vision commune, qui prend en compte à la fois les préoccupations des membres ordinaires et celles des leaders. Il est clairement ressorti que les questions centrales varient en fonction des types d'initiatives collectives et concordent très peu avec les principales aspirations des *zémidjan*. Cette absence de concordance constitue l'une des principales entraves à l'optimisation des acquis. La pratique dans le monde des *zémidjan* ne procède pas par une démarche inclusive au sein des organisations pour déterminer une plateforme revendicative ou de doléances encore moins pour définir les stratégies d'actions qui est un rôle dévolu aux leaders. Cet état de fait limite l'*agency* des membres dans sa capacité à contrôler puis contraindre le leader dans son action, afin qu'il ne s'écarte pas véritablement de la vision du groupe au sein de leurs organisations. On peut donc comprendre que la fréquence des actions collectives spontanées est une forme d'expression collective non planifiée et encadrée des préoccupations que les membres n'ont pas eu l'occasion de faire passer comme préoccupations majeures au sein de leurs organisations. Cela justifie sans doute le succès par la forte mobilisation autour de ce type d'initiatives. Dans ces conditions, il est difficile de parvenir à la construction d'une vision commune sur les priorités de la corporation intégrant les attentes des différents types d'acteurs.

Abordons ensuite, les éléments de compréhension apportés sur la préoccupation au cœur de l'objet de recherche qui a été à l'origine de son développement. Il stipule que la perception de non amélioration des conditions de travail et de vie des acteurs de *zémidjan* au Bénin, en dépit de leurs relations étroites avec les acteurs politiques à travers le rôle d'intermédiaire des leaders d'organisation de la corporation. À cet effet, concernant les conditions de travail des acteurs de *zémidjan* au Bénin, avec leurs implications sur les conditions de vie des travailleurs, des avancées substantielles ont été obtenues et ont matérialisé le changement significatif de la situation sociale du *zémidjan* comparativement aux années de sa généralisation vers la fin des années 1980. Ces acquis ont été possibles grâce à la contribution notoire de l'engagement politique des acteurs de la corporation dans leur ensemble. Les relations étroites des leaders d'organisation ne sont que le reflet d'un activisme politique généralisé qui, derrière l'aspect de

clientélisme politique qu'il laisse entrevoir, est en réalité une exploitation des fenêtres d'opportunités pour capter l'action publique en faveur de la corporation. L'activisme politique n'est donc pas à totalement dissocier de l'action collective et de la lutte corporatiste et l'ensemble des acteurs de la corporation y participe et y tire profit. Quelle est alors la principale source d'insatisfaction exprimée par les acteurs de *zémidjan* ?

En effet, les moyens mobilisés par les *zémidjan*, les stratégies d'actions collectives déployées et la nature de leur activité focalisent beaucoup plus leur lutte sur les intérêts immédiats pour faire face aux préoccupations quotidiennes de survie. L'aspiration profonde de reconversion professionnelle qui nécessite un engagement sur les chantiers de longs termes n'a pu être concrétisée. En décryptant la profession par défaut du *zémidjan*, il a été démontré que la nécessité de reconversion en fin de carrière a un but d'acquisition d'un statut social valorisant, ce qui matérialise une réussite au final de la carrière du *zémidjan*. La forte charge de la stigmatisation sociale vécue par le conducteur de taxi-moto ayant produit un effet de dénégation de sa carrière l'inscrit dans une trajectoire de reconversion professionnelle indispensable à la fin de sa carrière de *zémidjan* en vue de s'offrir un nouveau statut social. Ce que ne lui garantit pas le régime de prévoyance retraite et les autres régimes de formalisation proposés par l'État. L'environnement social non valorisant de sa carrière de *zémidjan* qui l'embrigade à vivre sa profession par défaut, ne l'autorise à opter pour le statut de "*zémidjan* retraité". Plus explicitement, l'amélioration des conditions de vie est aussi de parvenir au changement de la perception sociale négative vécue qui s'entreprind par le changement de position professionnelle. À défaut d'atteindre ce but collectif, les entrepreneurs corporatifs parviennent à utiliser les ressources accumulées par leur position pour tirer leur épingle du jeu. Cela vient renforcer le ressenti d'insatisfaction des membres de la corporation sur fond de critiques de détournement d'objectif de la lutte commune à des fins personnelles par les leaders. Dans le contexte d'une profession par défaut où l'environnement de l'action collective est tel que décrit, il sera difficile qu'il en soit autrement.

Cette exploration anthropologique dans le monde des *zémidjan* au Bénin est à son terme. Cependant, les dynamiques politiques au sein de la corporation des *zémidjan* sont un processus continu. Évidemment le phénomène analysé se poursuit au-delà de notre période d'enquête de terrain. Son évolution n'est ni unidirectionnelle, ni prédictive car parfois tributaire de facteurs contingents. De même, les facteurs associés sont divergents et se renouvellent en fonction des mutations intervenant tant dans l'environnement interne qu'externe. Il serait donc intéressant que d'autres recherches explorent les nouvelles orientations induites par le contexte

de la gouvernance de réformes qui est instauré au Bénin depuis 2016 et touche progressivement tous les secteurs de la vie socio-économique et politique, afin d'éclairer leurs implications directes et indirectes sur les acteurs de *zémidjan* ainsi que les manières par lesquelles ceux-ci défient, réagissent ou s'adaptent à la variété de contextes qu'on peut rencontrer dans diverses localités pour atteindre leurs aspirations profondes. La profession de *zémidjan* poursuit sa mutation avec l'association d'applications numériques pour accroître encore plus la proximité du service. Cela facilite aussi son intégration dans des paquets d'offre de transport urbain, ensemble avec les Uber-taxis, à l'instar des « *Go Zem* », qui peut être aussi une piste d'exploration des nouvelles évolutions tant du service, de la profession que des dynamiques économiques et des nouveaux acteurs impliqués. Enfin, un intérêt plus large de ce travail, est qu'il montre l'utilité de l'approche historisante focalisée sur l'*agency* à rendre visibles et compréhensibles des dynamiques complexes et diffuses. Elle permet d'appréhender comment ces dernières contribuent au changement social et surtout comment des acteurs souvent jugés marginaux – comme les travailleurs de l'économie informelle – y ont un rôle non négligable à jouer.